

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	04	EDUCATION	02
SOCIAL	02	TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	13
ECONOMIE	06	TELECOMMUNICATION	05	COMMUNICATION	01

N° 2881

28 Aout 2023

28 August 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	<p>Reference ADDITIF N°0001/L/C/MLG/SG/ST/2023 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°0001/L/C/MLG/SG/ST/2023 AVIS DE CONSULTATION N°02/AC/COMMUNE - MELONG/CIPM/ST/2023 DU 27 JUIL 2023, RELATIF L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT ET L'EQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL DANS LA VILLE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX LOT INDISSOCIABLE.LOT1 : ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT.LOT 2 : EQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE COMMUNE DE MELONG AUTORITE CONTRACTANTE ; MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONGFINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE2023</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
2	<p>Reference ADDITIF N°001/L/C/MLG/SG/ST/2023 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°001/L/C/MLG/SG/ST/2023 AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/COMMUNE - MELONG/CIPM/ST/2023 DU 27 JUIL 2023 , RELATIF A L'EQUIPEMENTDU CSI DE MELONG CENTRE ET DU CSI DE LELEM MOUANTONG, DANS LE DISTRICT DE SANTEDE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX LOT INDISSOCIABLES. LOT1 : CSI DE MELONG CENTRE, LOT 2 : CSI DE LELEM MOUATONG.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE COMMUNE DE MELONG AUTORITE CONTRACTANTE ; MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE2023</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
3	<p>Reference 002/AD/ANAFOOT/DG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/ 2023 DU 10 AOUT 2023 POUR L'ACQUISITION DES KITS DU MATERIEL SPORTIFS DESTINES A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL « EN PROCÉDURE D'URGENCE » LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE FOOTBALL, MAITRE D'OUVRAGE, APPORTE LES ADDITIFS SUIVANTS :</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
4	<p>Reference 03 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT MODIFICATION DES DATES ET HEURES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES: DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/ AONO/C-MBNA/CIPM/2023 DU 17/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DECHARGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. PHASE I</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
5	<p>Reference 08296/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°08296/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 28 AOUT 2023 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°086/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/07/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°086/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/07/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) TRACTEURS AGRICOLES À LA SODECOTON,INITIALEMENT PRÉVU LE 05 SEPTEMBRE 2023, EST REPORTÉE AU 14 SEPTEMBRE 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	07/A/COM-ESSE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANS LE DCN°004/DC/COM-ESSE/CIPM/2023 DU 08 AOÛT 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

7	Reference	08295/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°08295/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 28 AOUT 2023 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°085/23/AONO/SDCC/CIPM DU 26/07/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°085/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 26/07/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN DÉSOLVANTISEUR TOASTER DE 150T/J DE FARINE DÉSHUILERIE DE GAROUA, INITIALEMENT PRÉVU LE 07 SEPTEMBRE 2023, EST REPORTÉE AU 13 SEPTEMBRE 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

8	Reference	23/1025/SUP'PTIC/DAG/SDM Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ SUP'PTIC/CIPM/2023 DU 21/03/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE MODERNE AVEC CHATEAU ET CITERNE D'EAU POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-SUP'PTIC DE YAOUNDE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

9	Reference	08294/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 N°08294/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 28 AOUT 2023 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°084/23/AONO/SDCC/CIPM DU 26/07/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°084/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 26/07/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS D'ÉQUIPEMENTS DE COUPE, DE PERÇAGE ET DE TARAUDAGE À LA SODECOTON, INITIALEMENT PRÉVUE LE 07 SEPTEMBRE 2023, EST REPORTÉE AU 13 SEPTEMBRE 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

10	Reference	00000141 /D/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N°00000141 /D/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP DU 25 AOÛT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA RÉNOVATION DES INSTALLATIONS DES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL ET DES ANNEXES A ET B DU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference ADDITIF N°001/L/C/MLG/SG/ST/2023 Lire Titre/objet ADDITIF N°001/L/C/MLG/SG/ST/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2023 DU 27 JUIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR MANKWA-LYCEE BILINGUE MOUANGUEL 5.400 KM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP 2023 (MINADER) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

12	Reference 003/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA Lire Titre/objet PORTANT ANNULLATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012 /AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2023 DU 11 AOUT 2023 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

13	Reference 0003/AD/ANAFOOT/DG/2023 Lire Titre/objet RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/ 2023 DU 11 AOUT 2023 POUR L'ACQUISITION DES KITS DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DES LOGICIELS SPECIALISES POUR LE DEVELOPPEMENT DES METHODES D'ENTRAINEMENT A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL« EN PROCEDURE D'URGENCE »LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL, MAITRE D'OUVRAGE, APPORTE LES ADDITIFS SUIVANTS :APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/2023 DU 11 AOUT 2023POUR L'ACQUISITION DES KITS DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DES LOGICIELS SPECIALISES POUR LE DEVELOPPEMENT DES METHODES D'ENTRAINEMENT A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFOOT)« EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ANAFOOT/MINSEP-EXERCICE 2023LIGNE : 5794 195 03 110000 524211 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

14	Reference 0004/AD/ANAFOOT/DG/2023 Lire Titre/objet RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/ 2023 DU 12 AOUT 2023 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MEDICO SPORTIF ET SOCIAL DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL« EN PROCEDURE D'URGENCE »LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL, MAITRE D'OUVRAGE, APPORTE LES ADDITIFS SUIVANTS :APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/2023 DU 12 AOUT 2023 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MEDICO SPORTIF ET SOCIAL DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFOOT)« EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ANAFOOT/MINSEP-EXERCICE 2023LIGNE : 5794 195 03 110000 524412 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

15	Reference 1033/SUP'PTIC/DAG/SDM Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2023 DU 21/03/2023POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE MODERNE AVEC CHATEAU ET CITERNE POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-SUP'PTIC DE YAOUNDE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	18/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL N°010/AONO/C-DZENG/SG/CIPM/2023 DU 19/06/2023 RELATIF À L'ACQUISITION EN DEUX LOTS DE 35 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE DZENG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DZENG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

17	Reference	15/ADM/SIGAMP/FR/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES ET DES OFFRES TECHNIQUES DU DAO N° 06/AONR/FR/CIPM/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'EFFECTUER UNE MISSION DE RÉVISION COMPTABLE ET ÉVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE AU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

18	Reference	011/ASMI/FEICOM/DG/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°011/ASMI/FEICOM/DG/2023 DU 28/08/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET DE SÉCURITÉ-INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIÈGE ET DES AGENCES RÉGIONALES DU FEICOM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-09-2023

19	Reference	018/C/DG/CM-SCDP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°018/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 09 AOÛT 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE VISITES DÉCENNALES ET DE MISE EN CONFORMITÉ DES RÉSERVOIRS 2, 3, 10 ET 12 JET A1 A BESSENGUE À DOUALA, 14 GASOIL, SPHÈRES 2 GPL DE NSAM A YAOUNDÉ, 4 PÉTROLE, 5 GASOIL A BELABO ET AUX TRAVAUX DE VISITE TRIENNALE DU RÉSERVOIR 6 JET A1 A NGAOUNDÉRÉ (LOT 3 ET 4)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

20	Reference	010/AONO/C-DZENG/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 010/AONO/C-DZENG/SG/CIPM/2023 DU 19/06/2023 RELATIF À L'ACQUISITION EN DEUX LOTS DE 35 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE DZENG, DANS LA COMMUNE DE DZENG DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

21	Reference	1132/SUP'PTIC/DAG/SDM Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°2023/002/SUP'PTIC/CIPM/2023 DU 10/04/2023 POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIELS INFORMATIQUES POUR L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	019/DA/DG/CM-SCDP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 019/DA/DG/CM-SCDP/2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
23	Reference	043/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 28/08/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°043/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 28/08/2023 POUR L'ETUDE EN VUE DE LA REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE DES POLLUANTS ET MENACES DANS LE SOUS BASSIN DE LA DIBAMBAFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-09-2023
24	Reference	091/23/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°091/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 24/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIGNONS D'ENTRAINEMENT POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-09-2023
25	Reference	018/DA/DG/CM-SCDP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°018/DA/DG/CM-SCDP/2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
26	Reference	1122/SUP'PTIC/DAG/SDM Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°2023/002/SUP'PTIC/CIPM/2023 DU 10/04/2023POURL'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION(SUP'PTIC) DE YAOUNDE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
27	Reference	ADDITIF N°001/L/C/MLG/SG/ST/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/L/C/MLG/SG/ST/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2023 DU 27 JUIL 2023 ,RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW MELONG A DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DULITTORALFINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference [042/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 28/08/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°042/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 28/08/2023 POUR LES ETUDES EN VUE DE LA CREATION DE NOUVEAUX CIMETIERES A BONAMATOUMBE ET A MBANGA JAPOMAFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023 ET SUIVANTS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 25-09-2023

29

Reference [014/DC/FEICOM/CIPM/ 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°014/DC/FEICOM/CIPM/ 2023 DU 28 AOÛT 2023POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES GADGETS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION AU FEICOM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 02-10-2023

30

Reference [ADDITIF N° 012 A/S 024/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 012 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 09 AOUT 2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICAux DE DIVERS SERVICES AL'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

31

Reference [020/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 28/08/23](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 28 AOUT 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DE QUATRE (04) WAGONS-CITERNES (WC) DEDIES AU TRANSPORT DU GAZ DE PETROLE LIQUEFIE (GPL) A LA SCDP.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 20-09-2023

32

Reference [002/C/QC/DG/DAC/SMP/2023 DU 25 AOÛT 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°002/C/QC/DG/DAC/SMP/2023 DU 25 AOÛT 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 24/07/2023 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

33

Reference [00000067/C/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°00000067/C/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP DU 25 AOÛT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°00000019/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LA RÉNOVATION DES INSTALLATIONS DES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL ET DES ANNEXES A ET B DU MINDDEVEL.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference	019/C/DG/CM-SCDP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°019/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/DG/DARH/SDAP/SMG/SMI/CIPM-SCDP/2023 13 JUILLET 2023 RELATIF À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES SITES DE LA SCDP DE YAOUNDE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

35	Reference	022/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 DU 25/08 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 DU 25 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF POUR ECLAIRAGE SOLAIRE DANS LE DEPOT SCDP DE NGAOUNDERE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	21-09-2023

36	Reference	021/AONO/DG/DARH/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 28/08/23 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/DG/DARH/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 28 AOUT 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DU BATIMENT DU CENTRE DE FORMATION A LA SECURITE INDUSTRIELLE DE DOUALA (CFSID) SIS A NKENDECK - DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	21-09-2023

37	Reference	015 /DC/FEICOM/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°.015 /DC/FEICOM/CIPM/2023 DU 28 AOÛT 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL PROFESSIONNEL @RISK AVEC DE DEUX LICENCES POUR L'ÉVALUATION DES RISQUES FINANCIERS AU FEICOM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	02-10-2023

38	Reference	002/ACO/CTRA/SG/ST/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/ACO/CTRA/SG/ST/CIPM/2023 DU 23/08/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE POUR LE PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-09-2023

39	Reference	010/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/CAMTEL Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012 /AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2023 DU 11 AOUT 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference	011 /2023/AONO/C-KHY/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/2023/AONO/C-KHY/CIP DU 17/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DE L'HOTEL DE VILLE DE KAR HAY.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	07-09-2023



COMMUNE DE MELONG

ADDITIF N°0001/L/C/MLG/SG/ST/2023 AVIS DE CONSULTATION N°02/AC/COMMUNE - MELONG/CIPM/ST/2023 DU 27 JUIL 2023, RELATIF L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT ET L'EQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL DANS LA VILLE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX LOT INDISSOCIABLE. LOT1 : ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT, LOT 2 : EQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE COMMUNE DE MELONG AUTORITE CONTRACTANTE ; MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Secrétariat General de la Commune de Melong, au plus tard le **29 AOUT 2023 à 11 heures**(heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°02/AC/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2023 DU 27 JUIL 2023
Pour RELATIF L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT ET L'EQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL DANS LA VILLE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX LOT INDISSOCIABLE.
LOT1 : ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT,
LOT 2 : EQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, Exercice 2023
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Secrétariat General de la Commune de Melong, au plus tard le **30 AOUT 2023 à 11 heures**(heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°02/AC/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2023 DU 27 JUIL 2023
Pour RELATIF L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT ET L'EQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL DANS LA VILLE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX LOT INDISSOCIABLE.
LOT1 : ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT,
LOT 2 : EQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, Exercice 2023
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **29 AOUT 2023 à 12 Heures précises**, à la salle des actes de l'hôtel de ville de Melong (CIPM de Melong), sis à la Mairie de Melong.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **30 AOUT 2023 à 12 Heures précises**, à la salle des actes de l'hôtel de ville de Melong (CIPM de Melong), sis à la Mairie de Melong.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

MELONG le 28 Aout 2023

Le MAIRE

ELIM NKEM

COMMUNE DE MELONG

ADDITIF N°001/L/C/MLG/SG/ST/2023 AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/COMMUNE - MELONG/CIPM/ST/2023 DU 27 JUIL 2023 , RELATIF A L'EQUIPEMENTDU CSI DE MELONG CENTRE ET DU CSI DE LELEM MOUANTONG, DANS LE DISTRICT DE SANTEDE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN DEUX LOT INDISSOCIABLES. LOT1 : CSI DE MELONG CENTRE, LOT 2 : CSI DE LELEM MOUATONG.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE COMMUNE DE MELONG AUTORITE CONTRACTANTE ; MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copiesmarquées comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Secrétariat General de la Commune de Melong, au plus tard le 29 AOUT 2023 à 11 heures(heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2023 DU 27 JUIL 2023 Pour l'Equipement du centre de sante Intégré de Melong centre et l'Equipement du centre de sante Intégré de lelem Mouantong. ARRONDISSEMENTDE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copiesmarquées comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Secrétariat General de la Commune de Melong, au plus tard le 30 AOUT 2023 à 11 heures(heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2023 DU 27 JUIL 2023 Pour l'Equipement du centre de sante Intégré de Melong centre et l'Equipement du centre de sante Intégré de lelem Mouantong. ARRONDISSEMENTDE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 29 AOUT 2023 à 12 Heures précises , à la salle des actes de l'hôtel de ville de Melong(CIPM de Melong), sis à la Mairie de Melong. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 30 AOUT 2023 à 12 Heures précises , à la salle des actes de l'hôtel de ville de Melong(CIPM de Melong), sis à la Mairie de Melong. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.</p>

MELONG le 28 Aout 2023

Le MAIRE

ELIM NKEM

ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/ANAFoot/DG/CIPM/ 2023 DU 10 AOUT 2023 POUR L'ACQUISITION DES KITS DU MATERIEL SPORTIFS DESTINES A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL « EN PROCÉDURE D'URGENCE » LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE FOOTBALL, MAITRE D'OUVRAGE, APPORTE LES ADDITIFS SUIVANTS :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres, rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées en un temps contre récépissé sous plis fermés, au Département de l'Administration et des Finances de l'ANAFoot, sis au 1^{er} étage de l'immeuble siège à Ngouso porte n° 102, BP : 5958 Yaoundé, Téléphone :(+237) 222 21 14 09/222 21 14 15, Email : CIPMANAFoot@yahoo.com, au plus tard le 08 septembre 2023 à 14heures précises et devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/ANAFoot/DG/CIPM/2023 DU 10 Aout 2023 POUR L'ACQUISITION DES KITS DU MATERIEL SPORTIF DESTINES A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot) « En procédure d'urgence »</p> <p>FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public ANAFoot/MINSEP- EXERCICE 2023</p> <p>LIGNE : 5794 195 03 110000 524419</p> <p>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sera déposé en un temps contre récépissé sous plis fermé, dans les services du Maître d'Ouvrage, sis au 1^{er} étage de l'immeuble siège à Ngouso-Yaoundé au Département de l'Administration et des Finances porte n°102, BP : 5958 Yaoundé, Téléphone :(+237) 222 21 14 09/222 21 14 15, Email : CIPMANAFoot@yahoo.com</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 08 septembre 2023 à 15 heures, en un temps, à la salle de réunion de l'Académie National de Football en présence des soumissionnaires.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 13 Septembre 2023 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ANAFoot dans la salle des réunions de la CIPM de l'ANAFoot sis à Ngouso -Yaoundé au 1^{er} étage de l'immeuble siège en présence des soumissionnaires.</p>

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

11.1 Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- de l'absence de la caution de soumission ;
- de l'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (**Sous réserve des dispositions de l'article 92 (9) du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics**) 48 heures après la date d'ouverture des plis ;
- des fausses déclarations et/ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- de la non satisfaction de 10pts/12 des critères essentiels ;
- de la satisfaction à 80/100 des spécificités techniques ;
- d'une Offre financière incomplète.

2.Critères essentiels

- Délai de livraison ? 30 jours ,6pts;
- Catalogue des équipements proposés, 2pts ;
- Capacité financière d'un montant de dix millions (10 000 000) de francs CFA,4pts.

Le détail des critères essentiels est donné dans le DF et le RPAO.

L'évaluation se fera de manière binaire à savoir positive (oui) ou négative (non) avec une élimination immédiate de l'offre qui enregistre un seul **non** aux critères éliminatoires et moins de 2/3 des critères essentiels.

Lire plutot

- de non satisfaction de 2/3 des critères essentiels ;
- de la satisfaction à 2/3 des spécificités techniques ;
- d'une Offre financière incomplète.

11.2. Critères essentiels

- Délai de livraison ? 30 jours ;
- Catalogue des équipements proposés ;
- Capacité financière d'un montant de dix millions (10 000 000) de francs CFA.

L'évaluation se fera de manière binaire à savoir positive(oui) ou négative(non) avec une élimination immédiate de l'offre qui enregistre un seul non aux critères éliminatoires et moins des 2/3 des critères essentiels.

YAOUNDE le 28 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGACHU Enow

COMMUNE DE MBANGASSINA

PORTANT MODIFICATION DES DATES ET HEURES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES: DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/ AONO/C-MBNA/CIPM/2023 DU 17/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DECHARGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. PHASE I

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Mairie de Mbangassina - Service Technique) à Mbangassina au plus tard le 20/08/ 2023 à 10 heures précises et devra porter la mention :</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/ AONO/C-MBNA/CIPM/2023 DU 17/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DECHARGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. »</p> <p>PHASE I</p> <p>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Mairie de Mbangassina - Service Technique) à Mbangassina au plus tard le 19/09/ 2023 à 10 heures précises et devra porter la mention :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Mbangassina procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 20/08/2023</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Mbangassina procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 19/09/2023</p>

MBANGASSINA le 25 Aout 2023

Le MAIRE

MBOENE Bernard

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF N°08296/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 28 AOUT 2023 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°086/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/07/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°086/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/07/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) TRACTEURS AGRICOLES À LA SODECOTON, INITIALEMENT PRÉVU LE 05 SEPTEMBRE 2023, EST REPORTÉE AU 14 SEPTEMBRE 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un(01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 05/09/2023 à 15heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°086/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/07/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) TRACTEURS AGRICOLES A LA SODECOTON</p> <p style="text-align: center;">« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un(01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 14/09/2023 à 15heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°086/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/07/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) TRACTEURS AGRICOLES A LA SODECOTON</p> <p style="text-align: center;">« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 05/09/2023 à partir de 16 heures.</p> <p>Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> <p>Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.</p>

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **14/09/2023** à **partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

GAROUA le 28 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE ESSE

PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANS LE DGN°004/DC/COM-ESSE/CIPM/2023 DU 08 AOÛT 2023 LANCÉ EN PROCEDURE D'URGENCE LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres par lot rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marquées comme tels), seront déposées au Service des Marchés de la Commune d'Esse, au plus tard le 28 Aout 2023 à 11 heures précises et devront porter la mention :</p> <p>Avis de cotation N°004/DC/COM-ESSE/CIPM/SG/2023 DU 08 Aout 2023 Lancé en Procédure d'Urgence. POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres par lot rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marquées comme tels), seront déposées au Service des Marchés de la Commune d'Esse, au plus tard le 06 Septembre 2023 à 11 heures précises et devront porter la mention :</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu, 28 Aout 2023 à 12 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse, dans la salle des actes de l'Hôtel de Ville sise à la Mairie d'ESSE. L'ouverture des plis se fera en un temps. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu, 06 Septembre 2023 à 12 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse, dans la salle des actes de l'Hôtel de Ville sise à la Mairie d'ESSE.</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.</p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

3	Autres
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

ESSE le 25 Aout 2023

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF N°08295/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 28 AOUT 2023 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°085/23/AONO/SDCC/CIPM DU 26/07/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°085/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 26/07/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN DÉSOLVANTISEUR TOASTER DE 150T/J DE FARINE DÉSHUILERIE DE GAROUA, INITIALEMENT PRÉVU LE 07 SEPTEMBRE 2023, EST REPORTÉE AU 13 SEPTEMBRE 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 07/09/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°085/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 26/07/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN DESOLVANTISEUR TOASTER DE 150 T/J DE FARINE DESHUILEE A L'HUILERIE DE LA SODECOTON A GAROUA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 13/09/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°085/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 26/07/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN DESOLVANTISEUR TOASTER DE 150 T/J DE FARINE DESHUILEE A L'HUILERIE DE LA SODECOTON A GAROUA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 07/09/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 13/09/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

GAROUA le 28 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ SUP'PTIC/CIPM/2023 DU 21/03/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE MODERNE AVEC CHATEAU ET CITERNE D'EAU POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-SUP'PTIC DE YAOUNDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ;

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n°2013/160 du 15 mai 2013 portant règlement général de la comptabilité publique ;

Vu le décret N°2016/425 du 26 octobre 2016 portant changement de dénomination et réorganisation de l'Ecole nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la loi 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le décret n° 2017/594 du 04 décembre 2017 portant nomination du Directeur et du Directeur Adjoint chargé des études de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) ;

Vu l'arrêté n° 068/CAB/PR du 15 juin 2005 portant création du Contrôle Financier auprès de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu l'arrêté n° 000017/MPT/ENSPT/D du 02 avril 1993 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Comptable auprès de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la résolution CD n°003/2008 du 30 décembre 2008 portant attribution de certains avantages financiers et en nature aux personnels ;

Vu la résolution CD n°003/2018 du 28/03/2108 relative aux nominations à certains postes de de responsabilité à l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) ;

Vu la résolution CD n°012/CD/2022 du 28 décembre 2022 relative au rapport d'activités de l'exercice 2022 et au projet de performance de SUP'PTIC de Yaoundé pour l'exercice 2023.

DECIDE

Article 1^{er} : la Lettre-Commande relative au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2023 du **21/03/2023** pour la construction d'un forage moderne avec château et citerne d'eau pour l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) de Yaoundé est attribuée à l'établissement TALENT SERVICE, conformément au rapport établi à cet effet par la sous-Commission d'analyse des Offres relative au dit Dossier d'Appel D'Offres. Montant de la Lettre-Commande : **9.547.155 (Neuf millions cinq cent quarante-sept mille cent cinquante-cinq) FCFA TTC.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N°08294/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 28 AOUT 2023 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°084/23/AONO/SDCC/CIPM DU 26/07/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°084/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 26/07/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS D'ÉQUIPEMENTS DE COUPE, DE PERÇAGE ET DE TARAUDAGE À LA SODECOTON, INITIALEMENT PRÉVUE LE 07 SEPTEMBRE 2023, EST REPORTÉE AU 13 SEPTEMBRE 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 07/09/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°084/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 26/07/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS D'EQUIPEMENTS DE COUPE, DE PERCAGE ET DE TARAUDAGE A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 13/09/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°084/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 26/07/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS D'EQUIPEMENTS DE COUPE, DE PERCAGE ET DE TARAUDAGE A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 07/09/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 13/09/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

GAROUA le 28 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

DECISION N°00000141 /D/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP DU 25 AOÛT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA RÉNOVATION DES INSTALLATIONS DES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL ET DES ANNEXES A ET B DU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/449 du 1er août 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux marchés publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011

portant organisation du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG)

applicables aux Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques

des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant les nécessités de service,

D E C I D E:

Article 1^{er} : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à BILTECH SMART HOME SARL U, BP : 6897 YAOUNDE ,Tél : 674468676/ 695410248, la Lettre Commande relative à la rénovation des installations des systèmes électriques du bâtiment principal et des annexes A et B du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, pour un montant Toutes Taxes Comprises, de dix-huit millions neuf cent trente-huit mille neuf cent vingt-sept (18 938 927)francs CFA.

Article 2 : La prestation de référence sera exécutée dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant son démarrage.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

COMMUNE DE MELONG

ADDITIF N°001/L/C/MLG/SG/ST/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2023 DU 27 JUIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR MANKWA-LYCEE BILINGUE MOUANGUEL 5.400 KM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP 2023 (MINADER)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général de la Commune de Melong, BP : 12 Melong, au plus tard le **29 AOUT 2023**, à **11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/COMMUNE?
MELONG/CIPM/ST/2023 DU 27 JUIL 2023
RELATIF AUX Travaux de réhabilitation de la piste agricole carrefour ManKwa-lycée Bilingue Mouanguel,
dans l'Arrondissement de Melong, Département du Moungo, Région du Littoral.
Financement : BIP MINADER Exercice 2023
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général de la Commune de Melong, BP : 12 Melong, au plus tard le **30 AOUT 2023**, à **11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/COMMUNE?
MELONG/CIPM/ST/2023 DU 27 JUIL 2023
RELATIF AUX Travaux de réhabilitation de la piste agricole carrefour ManKwa-lycée Bilingue Mouanguel,
dans l'Arrondissement de Melong, Département du Moungo, Région du Littoral.
Financement : BIP MINADER Exercice 2023
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **29 AOUT 2023, à 12 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **30 AOUT 2023, à 12 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

MELONG le 28 Aout 2023

Le ADJOINT AU MAIRE

ELIM NKEM

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

**PORTANT ANNULATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012
/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2023 DU 11 AOUT 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la Loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;
Vu la Loi N° 2017/011 du 12 /07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;
Vu le Décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Telecommunications ;
Vu le Décret N° 2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu le Décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;
Vu le Décret N° 2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;
Vu le manuel des procédures de passation des commandes de CAMTEL du 06/04/2021 ;
Vu la résolution N°029/CAMTEL/CA du 28/12/2022 portant adoption du plan de passation des marchés de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) pour l'exercice 2023.
Vu l'appel d'offres national ouvert N°012 /AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2023 du 11 Août 2023 Pour le recrutement d'une entreprise en vue de la fourniture des supports et gadgets marketing ;
Vu l'article 53 alinéa 1 du décret N°2018/355 du 12 Juin 2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques qui stipule que : « le Directeur Général peut annuler une consultation, sans qu'il y'ait lieu à réclamation (...) »..

DECIDE

Article 1^{er}: L'appel d'offres national ouvert N°012 /AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2023 cité ci-dessus est annulé.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /

Ampliations : Yaoundé, le 25 AOUT 2023

- Conseil d'Administration
- ARMP
- CIPM
- Archives

YAOUNDE le 25 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/ 2023 DU 11 AOUT 2023 POUR L'ACQUISITION DES KITS DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DES LOGICIELS SPECIALISES POUR LE DEVELOPPEMENT DES METHODES D'ENTRAINEMENT A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL« EN PROCÉDURE D'URGENCE »LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE FOOTBALL, MAITRE D'OUVRAGE, APPORTE LES ADDITIFS SUIVANTS :APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/2023 DU 11 AOUT 2023POUR L'ACQUISITION DES KITS DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DES LOGICIELS SPECIALISES POUR LE DEVELOPPEMENT DES METHODES D'ENTRAINEMENT A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFOOT)« EN PROCÉDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ANAFOOT/MINSEP-EXERCICE 2023LIGNE : 5794 195 03 110000 524211

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :</p> <p>1 Critères éliminatoires</p> <p>Le non-respect de ces critères entraine le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> -de l'absence de la caution de soumission ; - de l'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (Sous réserve des dispositions de l'article 92 (9) du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics) 48 heures après la date d'ouverture des plis ; - des fausses déclarations et/ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ; - de non satisfaction de 10pts/12 des critères essentiels ; -de la satisfaction à 80pts/100 des spécificités techniques ; - absence d'une pièce dans le dossier financier. <p>2. Critères essentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> -Délai de livraison ? 30 jours ,6pts; - Catalogue des équipements proposés, 2pts ; -Capacité financière d'un montant de dix millions (10 000 000) de francs CFA, 4pts. <p>Le détail des critères essentiels est donné dans le DF et le RPAO. L'évaluation se fera de manière binaire à savoir positive (oui) ou négative (non) avec une élimination immédiate de l'offre qui enregistre un seul non aux critères éliminatoires.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>de non satisfaction de 2/3 des critères essentiels ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -de la satisfaction à 2/3 des spécificités techniques ; - d'une Offre financière incomplète. <p>2.Critères essentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> -Délai de livraison ? 30 jours ; -Catalogue des équipements proposés ; -Capacité financière d'un montant de dix millions (10 000 000) de francs CFA. <p>L'évaluation se fera de manière binaire à savoir positive(oui) ou négative(non) avec une élimination immédiate de l'offre qui enregistre un seul non aux critères éliminatoires et moins des 2/3 des critères essentiels.</p>

YAOUNDE le 28 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGACHU Enow

ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/ 2023 DU 12 AOUT 2023 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MEDICO SPORTIF ET SOCIAL DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL« EN PROCÉDURE D'URGENCE »LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE FOOTBALL, MAITRE D'OUVRAGE, APPORTE LES ADDITIFS SUIVANTS :APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/2023 DU 12 AOUT 2023 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MEDICO SPORTIF ET SOCIAL DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFOOT)« EN PROCÉDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ANAFOOT/MINSEP-EXERCICE 2023LIGNE : 5794 195 03 110000 524412

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :</p> <p>1. Critères éliminatoires</p> <p>Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">-de l'absence de la caution de soumission ;- de l'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (Sous réserve des dispositions de l'article 92 (9) du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics) 48 heures après la date d'ouverture des plis ;- des fausses déclarations et/ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;- de non satisfaction de 10pts/12 points des critères essentiels ;-de la satisfaction à 80pts/100 des spécificités techniques ;- Absence d'une pièce dans le dossier financier. <p>2. Critères essentiels</p> <ul style="list-style-type: none">-Délai de livraison ? 60 jours ;6pts-Catalogue des équipements proposés ;2pts-Capacité financière d'un montant de vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA,4pts. <p>Le détail des critères essentiels est donné dans le DF et le RPAO. L'évaluation se fera de manière binaire à savoir positive (oui) ou négative (non) avec une élimination immédiate de l'offre qui enregistre un seul non aux critères éliminatoires et moins de 2/3 des critères essentiels.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>de non satisfaction de 2/3 des critères essentiels ;</p> <ul style="list-style-type: none">-de la satisfaction à 2/3 des spécificités techniques ;- d'une Offre financière incomplète. <p>2. Critères essentiels</p> <ul style="list-style-type: none">-Délai de livraison ? 60 jours ;-Catalogue des équipements proposés ;-Capacité financière d'un montant de vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA. <p>L'évaluation se fera de manière binaire à savoir positive(oui) ou négative(non) avec une élimination immédiate de l'offre qui enregistre un seul non aux critères éliminatoires et moins des 2/3 des critères essentiels.</p>

YAOUNDE le 28 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGACHU Enow

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/
SUP'PTIC/CIPM/2023 DU 21/03/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE MODERNE AVEC CHATEAU
ET CITERNE POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET
DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-SUP'PTIC DE YAOUNDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ; COMMUNIQUE :

PAR DECISION N°23/1025/SUP'PTIC/DAG/SDM DU 16 MAI 2023 ; L'ETABLISSEMENT TALENT SERVICE A ETE
DECLARE ADJUDICATAIRE DE LA LETTRE –COMMANDE RELATIVE A AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ SUP'PTIC/CIPM/2023 DU 21/03/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE
MODERNE AVEC CHATEAU ET CITERNE POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES
TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-SUP'PTIC
DE YAOUNDE SUS-CITEE.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC FRANCS CFA	DELAI DE LIVRAISON
ETS TALENT SERVICE	9.547.155 FCFA TTC	QUATRE VINGT DIX (90) JOURS

LE RESPONSABLE DUDIT ETABLISSEMENT EST INVITE, DES PUBLICATION DU PRESENT COMMUNIQUE AU
SERVICE DES MARCHES DE SUP'PTIC A RETIRER LA DECISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE –COMMANDE.
EN OUTRE L'ADJUDICATAIRE A SOIXANTE DOUZE (72) HEURES POUR SOUSCRIRE LADITE LETTRE
COMMANDE.

PAR AILLEURS LES SOUMISSIONNAIRES N'AYANT PAS ETE RETENUS SONT PRIES DE PASSER RETIRER
LEURS OFFRES SOUS QUINZAINE DES PARUTION DU PRESENT COMMUNIQUE, QUI TIENT LIEU DE MAIN
LEVEE POUR LEURS CAUTIONS, A L'EXECPTION DE L'EXEMPLAIRE DESTINE A L'ARMP, PASSE CE DELAI CES
OFFRES SERONT SIMPLEMENT DETRUITES CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR.

YAOUNDE le 17 Mai 2023

Le DIRECTEUR

WATCHING Félix

COMMUNE DE DZENG

PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL N°010/AONO/C-DZENG/SG/CIPM/2023 DU 19/06/2023 RELATIF À L'ACQUISITION EN DEUX LOTS DE 35 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE DZENG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DZENG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG
(AUTORITEE CONTRACTANTE)****Communique :**

Par décision N°010/D/C-DZENG/SG/CIPM/2023 du 25/08/2023 la lettre commande objet de la consultation susvisée aux soumissionnaires ci-après :

Article 1^{er} - lettre commande objet de la consultation susvisée et attribuée aux soumissionnaires ci-après :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montant	Délai d'exécution	Observations
POUR L'ACQUISITION EN DEUX LOTS DE 35 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE DZENG , ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE	A.B.C-SARL B.P: 14953 YAOUNDE Tél.: 698 66 27 94 N°R.C/YAO/2014/B/481 N° Contribuable : MO51412603473-B	TTC 28 653 075 FCFA (Vingt-huit millions six cent cinquante-trois mille soixante-quinze Francs CFA) pour le lot 1 Et de 17 066 259 FCFA (Dix-sept millions soixante-six mille deux cent cinquante-neuf FCFA),pour le lot 2	six (06) mois	Adjudicataire

DZENG le 25 Aout 2023

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES ET DES OFFRES TECHNIQUES DU DAO N° 06/AONR/FR/CIPM/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'EFFECTUER UNE MISSION DE RÉVISION COMPTABLE ET ÉVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE AU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**L'Administrateur du Fonds routier communique :**

Les résultats de l'analyse des pièces administratives et des offres techniques du DAO n° 06/AONR/FR/CIPM/2023 pour le recrutement d'un consultant chargé d'effectuer une mission de révision comptable et évaluation du contrôle interne au Fonds routier (en procédure d'urgence) se présente comme suit :

Candidat	Note technique		Rang	Résultat	Observation
	Requise	Obtenue			
UHY BBY ADVISOR & AUDIT	80/100	95/100	1 ^{er}	Qualifié	Satisfait à tous les critères éliminatoires
CLS AUDIT CONSEIL		94/100	2 ^{ème}	Qualifié	Satisfait à tous les critères éliminatoires

Ces soumissionnaires ont satisfait à tous les critères éliminatoires et sont éligibles à l'analyse des offres financières.

YAOUNDE le 25 Aout 2023

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°011/ASMI/FEICOM/DG/2023 DU
28/08/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE DES
INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET DE SECURITE-INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIEGE ET DES AGENCES
REGIONALES DU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Établissement Public à caractère économique et financier, créé en 1974 par la loi portant organisation communale, et placé sous la double tutelle du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) et du Ministère en charge des Finances (MINFI), a pour mission principale de contribuer au développement harmonieux de toutes les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) sur la base de la solidarité nationale et de l'équilibre inter-régional et intercommunal, en liaison avec les administrations concernées.

Depuis sa restructuration en 2005, l'organisme a engagé plusieurs réformes visant l'amélioration de ses processus internes, de sa gouvernance, de son fonctionnement et des conditions de travail de ses employés. En vue d'obtenir de meilleures performances, de garantir le respect des normes et règlements au sein de l'institution, des réformes d'envergure ont été initiées, notamment la mise sur pied d'un Système de Management de la Qualité (SMQ) basé sur une démarche de progrès, qui a porté l'organisme vers sa certification à la norme ISO 9001 version 2008 en 2009 et la migration de son système de management à la version 2015 de cette norme en 2017. Sur cette base, le FEICOM a pu obtenir, tant dans le domaine de la mobilisation des ressources destinées au développement des Collectivités Territoriales Décentralisées que dans le financement des projets de développement local, des niveaux de résultats jamais atteints auparavant.

Dans une dynamique d'amélioration continue, le nouvel organigramme adopté par le Conseil d'Administration en sa session du 28 juillet 2020, consacre l'adoption par l'organisme, d'un système de management intégré Qualité-Sécurité Environnement. Celui-ci met en évidence le développement simultané d'un Système de Management de la Qualité (SMQ), du management environnemental et du management de la Santé et Sécurité au Travail. L'adoption du management environnemental a conduit à la certification de l'organisme à la norme ISO 14001/2015 qui consacre la reconnaissance d'une démonstration par le FEICOM, d'un engagement environnemental conforme aux standards internationaux. A travers cet engagement, l'organisme travaille à réduire l'impact de ses activités sur l'environnement.

L'une des exigences liées à la réduction de l'impact environnemental de l'organisme consiste en la surveillance régulière de la conformité des installations électriques et des dispositifs de sécurité incendie de ses immeubles. L'idée étant de pouvoir évaluer la conformité des bâtiments de l'organisme dans ces différents domaines et de procéder aux ajustements recommandés au terme des études effectuées.

2. Objet

Le Directeur Général du FEICOM, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt en vue de la pré-qualification d'un Consultant pouvant assurer :

- l'évaluation de la conformité des installations électriques de l'Immeuble Siège et les Agences Régionales, puis le contrôle de la conformité desdits bâtiments ;
- l'évaluation de la conformité des moyens de secours et de sécurité de l'Immeuble Siège et des Agences Régionales contre l'incendie.

3. Consistance des prestations

La présente mission est contractuelle, et a pour objectif de recruter un consultant qui devra :

1. Procéder à l'audit des installations électriques de l'Immeuble Siège et des Agences Régionales suivant les référentiels ci – après :

- Loi n° 2011/022 du 14 décembre 2011, régissant le secteur de l'électricité au Cameroun ;
- Arrêté conjoint n° 002164/MINMIDT/MINEE du 20 juin 2012, rendant d'application obligatoire la Norme Camerounaise NC 244 C 15 100 : 2011-08 installations électriques à basse tension ;
- Normes : NC 244 C15100 (2011) ; NF C 15-100 (12-2002) ; NF C 13-100 (04-2001) ; NF C 13-200 (09-2009) ; NF C 15-211 (08-2006) ; NF C 15-150-1 (10-1998) ;

2. Procéder à l'audit des moyens de secours de l'Immeuble Siège et des Agences Régionales contre les incendies, suivant les référentiels ci – après :

- Arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) ;
- Code du travail ;
- Norme NF S 62-201 – Robinets d'incendies armés équipés de tuyaux semi-rigides-Règles d'installation et de maintenance de l'installation ;
- Norme NF S 62-200 – Poteaux et bouches d'incendie- Règles d'installation, de réception et de maintenance ;
- Règle Technique R4 de l'APSA – Extincteurs mobiles ;
- Règle Technique R5 de l'APSA – Installation des robinets d'incendie ;
- Règle Technique R6 de l'APSA – Règles d'Organisation d'un service de sécurité incendie ;
- Règle Technique R7 de l'APSA – Installation de détection automatique d'incendie ;
- Règle Technique R18 de l'APSA – Installations électriques contrôlées par vérificateur agréé

Méthodologie

De façon spécifique, le consultant devra :

v En terme d'audit des installations électriques :

Procéder au classement des locaux et emplacements en fonction des influences externes ;

Déterminer les caractéristiques de installations électriques vérifiées, notamment en matière de :

- Protection et commande des canalisations HT ;
- Modes de pose des canalisations en HT ;
- Commande et sectionnement des canalisations BT ;
- Type de câbles et modes de pose des canalisations en BT ;

Vérifier les installations de basse tension, notamment les circuits basse tension et les sources basse tension

;

Donner les résultats des mesures et essais ;

- Mesures d'isolement ;
- Vérification de la continuité et de la résistance des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielles ;
- Essais de déclenchement des dispositifs différentiels résiduels ;
- Mesure des impédances de boucle (protection « contacts indirects ») ;
- Mesure de résistance de prise de terre ;
- Appareils de mesure utilisés.

v En terme d'audit des moyens de secours contre l'incendie :

Procéder à la description des moyens de secours incendies existants, notamment :

- Les moyens d'extinction (une installation de robinets d'incendie armés, plusieurs extincteurs portatifs, un poteau incendie, une installation d'extinction automatique à gaz dans la salle des serveurs informatiques ;
- Les moyens de détection et d'alarme (un système de sécurité incendie de type adressable) ;

Procéder à l'examen des installations, précisément :

- Les moyens de secours contre l'incendie ;
- Les moyens d'extinction ;
- Les dispositifs visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers ;
- Le système de détection incendie ;
- Le Système de Mise en Sécurité Incendie (SMSI) ;
- Le système d'alarme ;
- L'entretien et les consignes d'exploitation ;
- Les communications radioélectriques ;
- L'installation d'extinction automatique à gaz de la salle des serveurs informatiques ;
- Les portes coupe-feu de recoupement des circulations horizontales communes.

Procéder aux essais pour juger du fonctionnement des dispositifs ci – après :

- Robinets d'incendie armés ;
- Installation d'extinction automatique à gaz dans la salle des serveurs informatiques ;
- Système de sécurité incendie ;
- Poteau incendie.

4. Période d'exécution

La période de la mission est cent vingt (120) jours hors délai de validation des livrables à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la prestation.

Des ordres de service seront notifiés par l'Ingénieur du Marché à la fin de chaque période. Les rapports provisoires seront produits et validés dans les sept (07) jours suivant la réception et le rapport final dans les quatorze (14) jours maximum.

5. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux Consultants, experts avérés en contrôle de conformité des normes camerounaises et de laboratoires de contrôle des équipements électriques et de sécurité incendie.

Méthodologie de travail

Un Comité de pilotage, organe de relecture et de validation des travaux réalisés est constitué par les Chefs de structures (Responsables métiers) et assisté par un secrétariat technique composé de référents métiers sélectionnés par la Division du Management Intégré et des Risques sur avis des Chefs de structure. Ce dernier sera chargé de la préparation des documents et apportera l'appui technique sollicité au Consultant dans le cadre de l'activité.

Obligation du FEICOM

Le **FEICOM** sous la houlette de son Directeur Général, en sa qualité de mandataire de l'étude, mettra sur pied un comité de pilotage assisté d'un secrétariat technique pour assurer la supervision de l'étude, l'encadrement des experts et la validation des livrables finaux. La Division du Management Intégré et des Risques mettra à disposition du Cabinet sept (07) jours calendaires au plus tard après sa demande, les informations et la documentation nécessaires à la réalisation de la mission.

6. Financement

Les prestations objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt seront financées par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale, Exercices 2023 et suivant, ligne budgétaire honoraires versés « 61-20-50 ».

7. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront parvenir en sept (07) exemplaires en français ou en anglais, sous pli fermé, à l'adresse ci-après, au plus tard le **22/09/2023 à 10 heures**, avec la mention suivante :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°011/ASMI/FEICOM/DG/2023 DU 28/08/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET DE SECURITE-INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIEGE ET DES AGENCES REGIONALES DU FEICOM

8. Composition du dossier

Le Cabinet en charge de l'étude devra remplir les critères de qualification ci-après :

-1 expert (e) justifiant d'un diplôme d'études supérieures (Bac + 5) en génie électrique pour le lot installations électriques et en qualité/sécurité/environnement pour le volet sécurité-incendie ; justifié d'une expertise avérée en contrôle de conformité des normes camerounaises et de laboratoires de contrôle des équipements électriques et de sécurité incendie et a dix (10) années d'expérience probante dans :

L'inspection des équipements et installations électriques, l'évaluation des risques et les habilitations électriques pour le volet installations électriques ;

L'inspection des équipements et installations incendies, l'évaluation des risques et une certification Nebosh SST pour le volet incendie ;

-Une excellente capacité de communication, une bonne connaissance des langues française et anglaise, d'excellentes qualités rédactionnelles, des connaissances avérées en analyse statistique ;

Avoir réalisé au moins deux (02) prestations similaires.

Profil du Cabinet

1. Être une entreprise d'inspection nationale ou internationale avec des références dans des pays subsahariens avec au moins 20 ans de présence au Cameroun ;

2. Être une entreprise certifiée ISO 9001/140001/45001 avec toutes les certifications à jour ;

3. Justifier de références dans la certification de conformité de matériels électriques ;

4. Pouvoir justifier d'une expertise avérée en contrôle de conformité des normes camerounaises et de laboratoires de contrôle des équipements électriques et de sécurité incendie ;

5. Note méthodologique mettant en exergue des inspections digitalisées afin de faire participer de façon efficace et optimisée les équipes du FEICOM, tout en limitant les déplacements et les frais y afférents ;

6. Personnel d'intervention :

*Volet installations électriques :

-Ingénieur génie électrique ;

-Expérience : 10 ans ;

-Compétence :

-Inspection des équipements et installations électriques

-Evaluation des risques

-Habilitations électriques

*Volet sécurité-Incendie :

-BAC+5 Qualité/sécurité/Environnement ;

-Expérience : 10 ans ;

-Compétence :

-Inspection des équipements et installations incendie

-Evaluation des risques

-Certification Nebosh SST.

9. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

a) Dossier administratif resté incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des plis;

b) Note technique inférieure à 70% ;

c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

d) Absence d'une preuve d'expertise avérée en contrôle de conformité des normes camerounaises et de laboratoires de contrôle des équipements électriques et de sécurité incendie ;

e) Absence de la preuve des certifications ISO 9001/140001/45001 à jour.

2. Critères essentiels :

a) Présentation générale de l'offre ;

b) Références du Cabinet pour des missions similaires ;

c) Qualification du personnel clé ;

d) Note méthodologique ;

e) Moyens logistiques.

Critères d'évaluation du Dossier technique

Critères d'évaluation	Répartition	Points	
		Nombre	Sous total

Références du Cabinet (expérience dans les pays subsahariens ayant au moins 20 ans de présence au Cameroun)	Ancienneté du Cabinet (nombre d'années >20 ans)	5 pts	40 pts
	Expérience dans les prestations similaires (4 projets et 5 pts par projet)	20 pts	
	Diversification des compétences en relation avec la mission au sein du Cabinet	15 pts	
Certifications iso de l'entreprise	Être une entreprise certifiée iso 9001/14001/45001 avec toutes les certifications à jour (10 points).	1 pt	1 pt
références dans la certification de conformité de matériels électriques	1 certificat délivré	2 pts	6 pts
	2 certificats délivrés	4 pts	
	3 certificats délivrés	6 pts	
Compétence et capacité du personnel présenté par le Cabinet	<i>Formation spécifique adéquate des experts par rapport à la mission 5 pts par expert</i>	10 pts	33 pts
	<i>Diplôme certifié conforme par une autorité+ CV (1. pt par p.a bien présenté)</i>	05 pts	
	<i>Adéquation des références des experts avec la mission (03 références 3 points par référence par expert)</i>	18 pts	
note méthodologique	Note méthodologique mettant en exergue des inspections digitalisées afin de faire participer de façon efficace et optimisée les équipes du FEICOM, tout en limitant les déplacements et les frais y afférents	11 pts	11 pts
Moyens logistiques	<i>Kit d'outils de vérification + Véhicules d'intervention et EPI</i>	6 pts	6 pts
Présentation du Dossier	<i>Ordonnancement des pièces</i>	1pt	3 pts
	<i>Insertion du sommaire</i>	1pt	
	<i>Lisibilité des pièces</i>	1 pt	
TOTAL			100 pts

10. Renseignements Complémentaires

DIRECTION GENERALE DU FEICOM

Service des Marchés et Approvisionnements, Porte 11, Poste 217, sis à l'ancien siège du FEICOM

Quartier Mimboman BP 718 Yaoundé, FEICOM Rue 4.561, Mimboman Yde 4^{ème}

Cameroun

Tel (237) 222 23 51 64- Fax (237) 222 23 17 59

YAOUNDE le 28 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°018/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 09 AOÛT 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE VISITES DÉCENNALES ET DE MISE EN CONFORMITÉ DES RÉSERVOIRS 2, 3, 10 ET 12 JET A1 A BESSENGUE À DOUALA, 14 GASOIL, SPHÈRES 2 GPL DE NSAM A YAOUNDÉ, 4 PÉTROLE, 5 GASOIL A BELABO ET AUX TRAVAUX DE VISITE TRIENNALE DU RÉSERVOIR 6 JET A1 A NGAOUNDÉRÉ (LOT 3 ET 4

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP) /MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Allotissement	Rang	Soumissionnaire	Note technique sur 100	Montant TTC Lu (en F CFA)	Délai d'exécution
Lot 3	1 ^{er}	SGS CAMEROUN S.A BP : 2271 Douala 176 rue victoria Bonanjo	5 critères validés sur 5, soit 100%	49 280 063	Quatre-vingts (80) jours
Lot 4	1 ^{er}	SGS CAMEROUN S.A BP : 2271 Douala 176 rue victoria Bonanjo	5 critères validés sur 5, soit 100%	17 172 000	vingt (20) jours

Le Directeur Général de l'entreprise **SGS CAMEROUN S.A, BP : 2271 Douala, 176 rue victoria Bonanjo**, est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Général (Cellule des Marchés) pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires dudit Appel d'Offres sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passer ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 28 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE DZENG

PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° N°010/AONO/C-DZENG/SG/CIPM/2023 DU 19/06/2023 RELATIF À L'ACQUISITION EN DEUX LOTS DE 35 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE DZENG, DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PB du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 13 Février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicables aux Marchés Publics des travaux ;
Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités territoriales décentralisées et des autres organisations subventionnées pour l'exercice 2019 ;
Vu L'appel d'offres national ouvert N°010/AONO/C-DZENG/SG/CIPM/2023 du 19/06/2023 relatif à l'acquisition en deux lots de 35 lampadaires solaires dans la ville de Dzeng, dans l'Arrondissement de DZENG, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.
Vu La proposition d'attribution n°15/L/C-DZENG/CIPM-DZG/2023 du 16 Août 2023 par le Président de la Commission de passation interne des Marchés de la Commune de Dzeng ;
Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;
Vu les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'appel d'offres national ouvert **N°010/AONO/C-DZENG/SG/CIPM/2023 du 19/06/2023** relatif à l'acquisition en deux lots de 35 lampadaires solaires dans la ville de Dzeng dans l'Arrondissement de DZENG, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

Est attribué à **A.B.C-SARL, BP. : 14953 Tél. : 698 66 27 94** pour un montant TTC **28 653 075 FCFA (Vingt-huit millions six cent cinquante-trois mille soixante-quinze Francs CFA) pour le Lot 1 pour une durée de trois (03) mois calendaire ;**
et un montant TTC **17 066 259 FCFA (Dix-sept millions soixante-six mille deux cent cinquante-neuf FCFA) pour le lot 2, pour une durée de trois (03) mois calendaire.**

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DZENG le 25 Aout 2023

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION
N°2023/002/SUP'PTIC/CIPM/2023 DU 10/04/2023 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES
POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECH-NOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ; COMMUNIQUE :

PAR DECISION N°23/1122/SUP'PTIC/DAG/SDM DU 05 JUIN 2023 ; L'ETABLISSEMENT LA PIERRE A ETE
DECLARE ADJUDICATAIRE DE LA LETTRE –COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°2023/002/
SUP'PTIC/CIPM/2023 DU 10/04/2023 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR
L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE SUS-CITEE.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC FRANCS CFA	DELAJ DE LIVRAISON
ETS LA PIERRE	8 565 725 FCFA TTC	SOIXANTE (60) JOURS

LE RESPONSABLE DUDIT ETABLISSEMENT EST INVITE, DES PUBLICATION DU PRESENT COMMUNIQUE AU
SERVICE DES MARCHES DE SUP'PTIC A RETIRER LA DECISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE.
EN OUTRE L'ADJUDICATAIRE A SOIXANTE DOUZE (72) HEURES POUR SOUSCRIRE LADITE LETTRE
COMMANDE.

PAR AILLEURS LES SOUMISSIONNAIRES N'AYANT PAS ETE RETENUS SONT PRIES DE PASSER RETIRER
LEURS OFFRES SOUS QUINZAINE DES PARUTION DU PRESENT COMMUNIQUE, QUI TIENT LIEU DE MAIN
LEVEE POUR LEURS CAUTIONS DE SOUMISSION, A L'EXCEPTION DE L'EXEMPLAIRE DESTINE A L'ARMP,
PASSE CE DELAI CES OFFRES SERONT SIMPLEMENT DETRUITES CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION
EN VIGUEUR.

YAOUNDE le 5 Juin 2023

Le DIRECTEUR

WATCHING Félix

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS**DECISION D'ATTRIBUTION N° 019/DA/DG/CM-SCDP/2023**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
- Vu la résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel N°016/AONO/DG/DARH/SDAP/SMG/SMI/CIPM-SCDP/2023 13 juillet 2023 relatif à l'entretien des espaces verts des sites de la SCDP de Yaoundé.
- Considérant la proposition d'attribution signée par le Président de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

- **Article 1^{er}** : L'Entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif à l'entretien des espaces verts des sites de la SCDP de Yaoundé.

Rang	Soumissionnaire	Score Définitif sur 100	Montant TTC Corrigé			Délai d'Exécution
			Tranche Ferme	Tranche Conditionnelle	TOTAL	
1 ^{er}	GROUPE MEGA SERVICE Tel : (237) 677 701 280/ 677 652 904 BP : 11709 Yaoundé	90	23 449 124	46 898 249	70 347 373	Six (06) tranche Douze (12) tranche conditionnelle

- **Article 2** : Le Directeur Général de ladite entreprise ayant pris part à ladite consultation est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision.

DOUALA le 28 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°043/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 28/08/2023 POUR L'ETUDE EN VUE DE LA REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE DES POLLUANTS ET MENACES DANS LE SOUS BASSIN DE LA DIBAMBA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Ville, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), un Appel d'Offres National Restreint, pour la sélection du BET pour réaliser l'étude en vue de la cartographie des polluants et menaces dans le sous bassin versant de la Dibamba dans le cadre du projet de sauvegarde et de valorisation du fleuve Dibamba.

2. Consistance des prestations

Les prestations regroupées en un seul lot unique, comprennent :

- **MISSION 0 : Mise en route**
- **MISSION 1 : Diagnostic de la pollution dans le sous bassin de la Dibamba**
- **MISSION 2 : Solutions de dépollution du sous bassin**

3. Cout Prévisionnel

Le coût des prestations s'élève à **rente millions (30 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations s'exécuteront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises retenues à l'issue de l'appel à sollicitation à manifestation d'intérêt **N°003/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 du 13 février 2023**, listées ci-après :

N°	Entreprises	Adresses
01	LE COMPETING	Tel : 699 50 11 77
02	CIBLE ETUDES & CONSEILS	Tel : 233 43 09 71
03	ERE DEVELOPPEMENT	Tel : 699 93 65 37 / 677 52 08 60
04	ETS SOGEDIS	Tel : 698 13 32 46
05	POLYGONE SARL	Tel : 696 56 40 95
06	ETENDARD SARL	Tel : 655 74 34 15
07	NEW CONCEPT ENGINEERING	Tel : 675 34 20 66

Par ailleurs, les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement pour soumissionner.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la CUD de l'exercice 2023 et suivants la ligne d'imputation n° **612106** : honoraires versés.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 de la Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale de la Forêt et de la Faune. BP : 43 Douala, Tél. : 23 42 15 09. Site web: www.douala.cm Email: Cudcabmaire.ps@douala.cm

8. Acquisition du Dossier

ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 4^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** payable au compte de CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des Chefs-lieux des Régions et des Villes de Dschang et Limbé. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont une (01) version numérique (01) originale, huit (08) copies et une offre financière témoin marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la DSGP/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la Rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **25/09/2023 à 12h00 précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°043/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 28/08/2023

**RELATIF A L'ETUDE EN VUE DE LA REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE DES POLLUANTS ET MENACES
DANS LE SOUS BASSIN DE LA DIBAMBA.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **six (06) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Ce délai est fixé ainsi qu'il suit :

1 Délai de réalisation de l'étude par le Prestataire :

- Rapport de mise en route **02 semaines** ;

A compter de la réception de l'Ordre de Service prescrivant Démarrage des travaux

- Diagnostic de la pollution dans le sous bassin de la Dibamba

08 semaines ;

A compter de l'approbation définitive du rapport de Mise en Route

- Solutions de dépollution du sous bassin

08 semaines ; 8 semaines.

A compter de l'approbation définitive du rapport diagnostic.

Délai d'approbation des études par le Maître d'Ouvrage

Le délai maximal dans lequel le Maître d'Ouvrage devra procéder à l'approbation des documents d'études, assorti d'un PV d'approbation, est fixée à :

- 1 (une) semaine pour le rapport de mise en route ;
- 3 (trois) semaines pour le rapport Diagnostic de la pollution dans le sous bassin de la Dibamba ;
- 2 (deux) semaines pour le rapport des Solutions de dépollution du sous bassin.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances (voir pièce n° 10) d'un montant de **six cent mille (600 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et l'offre financière témoin à l'ouverture des plis.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **25/09/2023** à **13h00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala.

L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation du dossier se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité au terme d'une période de 48 h d'une pièce du dossier administratif après l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou falsification des pièces administratives ;
- Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaires (BPU) ;
- Note obtenue à l'évaluation des critères essentiels inférieure à 70 points sur 100 ;
- Absence de l'offre financière témoin à l'ouverture des plis ;
- Présence sur le répertoire des entreprises défailtantes publiées par le MINMAP ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon de marché au cours des deux dernières années.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

N°	Critères	Points
1	Taille BET	10
2	Référence des prestations similaires justifiées (10 pts par projets validés)	20
3	Organisation, méthodologie, analyse critique	35
4	Personnel (10 points pour le Chef de mission, 5 points par experts)	25
5	Matériel de travail	10

La note technique minimale requise est de soixante-dix (70) points sur 100.

15. Attribution

Méthode de sélection du Consultant

Le Consultant sera choisi par la méthode de **sélection « qualité - coût »**, soit : **Ng = 0,7 x Note Technique + 0,3 x Note Financière**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 de la Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune. BP : 43 Douala, Tél. : 23 42 15 09. Site web: www.douala.cm Email: Cudcabmaire.ps@douala.cm Avec copie à la Direction de la Planification, des Aménagements et des Mobilités, Sise au 935 rue Sylvani, dans l'enceinte de la salle des fêtes d'Akwa.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748. La Cellule de Lutte anti-corruption de la Communauté Urbaine de Douala pourrait aussi être contacté aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26.

DOUALA le 28 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°091/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 24/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIGNONS D'ENTRAÎNEMENT POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la **fourniture d'un lot de pignons d'entraînement pour les usines d'égrenage de la SODECOTON**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture d'un lot de pignons d'entraînement pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagée à l'issue des études préalables est de **250 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en **lot unique**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupement d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 28/09/2023 à 12 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°091/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 24/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIGNONS D'ENTRAINEMENT POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **5 000 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 28/09/2023 à partir de 15 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;
4. Présence de documents falsifiés, ou de faux documents dans le dossier ;
5. Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites ;

Les pignons en acier C45 et fonte de fer GG22

N°	DESIGNATIONS ET REFERENCES
1	PIGNON SIMPLE 15 DENTS RC 40 40H15 (PREVOIR MOYEU H) (15-TOOTH RC40 SPROCKET WITH H BUSHING) RÉF:003814 OU EQUIVALENT
2	PIGNON 21 DENTS RCD 40 DOUBLE, ALESAGE 1-7/16", PAS 1/2" REF 004432 OU EQUIVALENT
3	PIGNON 24 DENTS RCD 40 DOUBLE, ALESAGE 1-15/16", PAS 1/2" REF :004663 OU EQUIVALENT
4	PIGNON 25 DENTS RC 40 SIMPLE, ALESAGE 1-3/16", PAS 1/2" REF :004689 OU EQUIVALENT
5	PIGNON 25 DENTS RC 40 SIMPLE, ALESAGE 1-7/16", PAS 1/2" REF :004697 OU EQUIVALENT
6	PIGNON SIMPLE 13 DENTS RC 60, ALESAGE 1-15/16", PAS 3/4", CLAVETAGE 1/2" REF :006007 OU EQUIVALENT
7	PIGNON DOUBLE 17 DENTS RCD 60, ALESAGE 1-15/16", PAS 3/4" REF :006338 OU EQUIVALENT
8	PIGNON DOUBLE 17 DENTS RCD 60, ALESAGE 2-3/16", PAS 3/4" REF :006353 OU EQUIVALENT
9	PIGNON TRIPLE 18 DENTS RCT 60, PAS 3/4" (PREVOIR MOYEU Q2) REF :006379 OU EQUIVALENT
10	PIGNON TRIPLE 24 DENTS RCT 60, PAS 3/4", ALESAGE 2-15/16" REF :006783 OU EQUIVALENT
11	PIGNON SIMPLE 30 DENTS RC 60, PAS 3/4", ALESAGE 1-11/16" REF :007138 OU EQUIVALENT
12	PIGNON SIMPLE 30 DENTS RC 60, PAS 3/4", ALESAGE 1-15/16", CLAVETAGE 1/2" REF :007146 OU EQUIVALENT
13	PIGNON SIMPLE 36 DENTS RC 60, PAS 3/4", ALESAGE 1-15/16", CLAVETAGE 1/2" REF :007328 OU EQUIVALENT
14	PIGNON TRIPLE 94 DENTS RCT 60, PAS 3/4" (PREVOIR MOYEU R2) REF :007773 OU EQUIVALENT

15	PIGNON DOUBLE 68 DENTS RCD 60, PAS ¾", ALESAGE 2-3/16", CLAVETAGE ½" REF :077271 OU EQUIVALENT
16	PIGNON DOUBLE 68 DENTS RC 60, PAS ¾" (PREVOIR MOYEU R1) REF :190124 OU EQUIVALENT
17	ENGRENAGE 15 DENTS, ALESAGE 1-15/16", CLAVETAGE ½" DIAMETRE EXTERIEUR 5-3/4", EPAISSEUR 1-3/16" MATIERE EN ACIER REF :424846 OU EQUIVALENT
18	PIGNON DOUBLE 96 DENTS RCD 60, ALESAGE 9-3/8" REF :461681
19	ENGRENAGE 15 DENTS, ALESAGE 1-3/16" CLAVETAGE 1/4" DIAMETRE EXTERIEUR 5-3/4", EPAISSEUR 1-3/16" MATIERE EN TEFLON REF :467753 OU EQUIVALENT
20	ENGRENAGE 48 DENTS ALESAGE 1-3 /16", CLAVETAGE 1/4"X1/4", DIAMETRE EXTERIEUR 8-1/8" MATIERE EN FONTE
21	PIGNON 11 DENTS, ALESAGE 2-15/16" T334, PAS 3.075" REF :558197
22	PIGNON 15 DENTS, ALESAGE 1-11/16" T335, PAS 3.075" REF :558205
23	PIGNON DOUBLE 24 DENTS RCD 60, PAS ¾" (PREVOIR MOYEU Q1) <i>(D60Q24, SPROCKET, 24 TEETH RC60 DOUBLE) RÉF:273961OU ÉQUIVALENT</i>
24	PIGNON SIMPLE 24 DENTS RC 60, PAS ¾" AVEC MOYEU Q1 ALESE A 1-15/16" REF :098608 OU EQUIVALENT
25	PIGNON SIMPLE 171 DENTS RC 60, PAS ¾", ALESAGE 2-7/16" REF 518829 OU EQUIVALENT
26	PIGNON SIMPLE 32 DENTS, RC 40, PAS ½", ALESAGE 1-15/16", CLAVETAGE ½" REF 004812 OU EQUIVALENT
27	PIGNON DOUBLE 42 DENTS RCD 60, PAS ¾" (PREVOIR MOYEU Q1) <i>(D60Q42, SPROCKET, 42 TEETH RC60 DOUBLE) RÉF:011712 OU ÉQUIVALENT</i>
28	PIGNON DOUBLE 40 DENTS RCD 60, PAS ¾" (PREVOIR MOYEU Q1) <i>(D60Q40, SPROCKET, 40 TEETH RC60 DOUBLE) RÉF:007401 OU ÉQUIVALENT</i>
29	PIGNON SIMPLE 36 DENTS RC 60 (60Q36), PAS ¾" (PREVOIR MOYEU Q1) REF 184036 OU EQUIVALENT
30	PIGNON DOUBLE 35 DENTS RCD 60 (D60Q35), PAS ¾" (PREVOIR MOYEU Q1) <i>(D60Q35, SPROCKET, 35 TEETH RC 60 DOUBLE)</i>
31	PIGNON SIMPLE 42 DENTS RC 60 (60Q42), PAS ¾" (PREVOIR MOYEU Q1) <i>(60Q42, SPROCKET, 42 TEETH RC 60 SINGLE)</i>
32	PIGNON SIMPLE 21 DENTS RC 60 60Q21), PAS 3/4" (PREVOIR MOYEU Q1) <i>(60Q21, SPROKET, 21 TEETH SINGLE Q1 BUSHING)</i>

33	PIGNON DOUBLE 24 DENTS RC 60 DBL SGL PAS 3/4" (PREVOIR MOYEU Q1) REF :273961 OU EQUIVALENT
----	---

6 - Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

7 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 - Absence des fiches techniques du fabricant ;

9 - Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original**. Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

10 - Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;

- Capacité financièreoui/non ;

- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;

- Planning de livraison.....oui/non.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 24 Aout 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOURRAIN Henri Pierre

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°018/DA/DG/CM-SCDP/2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
- Vu la résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel N°018/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 09 août 2023 relatif aux travaux de visites décennales et de mise en conformité des réservoirs 2, 3, 10 et 12 jet a1 a Bessengue à Douala, 14 gasoil, sphères 2 GPL de Nsam a Yaoundé, 4 pétrole, 5 gasoil a Belabo et aux travaux de visite triennale du réservoir 6 jet a1 a Ngaoundéré (Lot 3 et 4).
- Considérant la proposition d'attribution signée par le Président de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

- **Article 1^{er} :** L'Entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif aux travaux de visites décennales et de mise en conformité des réservoirs 2, 3, 10 et 12 Jet a1 a Bessengue à Douala, 14 gasoil, sphères 2 GPL de Nsam a Yaoundé, 4 pétrole, 5 gasoil a Belabo et aux travaux de visite triennale du réservoir 6 jet a1 a Ngaoundéré (Lot 3 et 4).

Allotissement	Rang	Soumissionnaire	Note technique sur 100	Montant TTC Lu (en F CFA)	Délai d'exécution
Lot 3	1 ^{er}	SGS CAMEROUN S.A BP : 2271 Douala 176 rue victoria Bonanjo	5 critères validés sur 5, soit 100%	49 280 063	Quatre-vingts (80) jours
Lot 4	1 ^{er}	SGS CAMEROUN S.A BP : 2271 Douala 176 rue victoria Bonanjo	5 critères validés sur 5, soit 100%	17 172 000	vingt (20) jours

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise ayant pris part à ladite consultation est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision.

DOUALA le 28 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°2023/002/SUP'PTIC/CIPM/2023 DU 10/04/2023 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION(SUP'PTIC) DE YAOUNDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ;

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n°2013/160 du 15 mai 2013 portant règlement général de la comptabilité publique ;

Vu le décret N°2016/425 du 26 octobre 2016 portant changement de dénomination et réorganisation de l'Ecole nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la loi 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le décret n° 2017/594 du 04 décembre 2017 portant nomination du Directeur et du Directeur Adjoint chargé des études de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) ;

Vu l'arrêté n° 068/CAB/PR du 15 juin 2005 portant création du Contrôle Financier auprès de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu l'arrêté n° 000017/MPT/ENSPT/D du 02 avril 1993 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Comptable auprès de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la résolution CD n°003/2008 du 30 décembre 2008 portant attribution de certains avantages financiers et en nature aux personnels ;

Vu la résolution CD n°003/2018 du 28/03/2108 relative aux nominations à certains postes de de responsabilité à l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) ;

Vu la résolution CD n°012/CD/2022 du 28 décembre 2022 relative au rapport d'activités de l'exercice 2022 et au projet de performance de SUP'PTIC de Yaoundé pour l'exercice 2023 ;

DECIDE

Article 1^{er} : La Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation N°2023/002/SUP'PTIC/CIPM/2023 du 10/04/2023 pour l'acquisition de matériels informatiques pour l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) de Yaoundé est attribuée à l'établissement LA PIERRE, conformément au rapport établi à cet effet par la Commission Interne de Passation des Marchés après analyse des Offres.

Montant de la Lettre-Commande est de **8 565 725 (Huit millions cinq cent soixante-cinq mille sept cent vingt-cinq) FCFA TTC.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MELONG

ADDITIF N°001/L/C/MLG/SG/ST/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2023 DU 27 JUIL 2023 ,RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW MELONG A DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DULITTORALFINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général de la Commune de Melong, BP : 12 Melong, au plus tard le 29 AOUT 2023, à 11 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2023 DU 27 JUIL 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW MELONG ADANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL Financement : BIP MINEDUB Exercice 2023 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général de la Commune de Melong, BP : 12 Melong, au plus tard le 30 AOUT 2023, à 11 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2023 DU 27 JUIL 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NEW MELONG ADANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL Financement : BIP MINEDUB Exercice 2023 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 29 AOUT 2023, à 12 Heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong.</p> <p>Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.</p>

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **30 AOUT 2023, à 12 Heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

MELONG le 28 Aout 2023

Le ADJOINT AU MAIRE

ELIM NKEM

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°042/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 28/08/2023 POUR LES ETUDES EN VUE DE LA CREATION DE NOUVEAUX CIMETIERES A BONAMATOUMBE ET A MBANGA
JAPOMAFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de ses missions d'aménagement, de gestion des cimetières, la Communauté Urbaine de Douala souhaite créer de nouveaux cimetières modernes, le Maire de la Ville de Douala, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint **pour les études en vue de la création de nouveaux cimetières à Bonamatoumbe et à Mbanga Japoma**

2. Consistance des prestations

Les prestations se déclinent en quatre (04) missions principales :

- **MISSION 0 : Etablissement du rapport de mise en route**
- **MISSION 1 : Rapport diagnostic et études préliminaires**
- **MISSION2 : Propositions d'aménagements**
- **MISSION 3 : Production des plans, devis et mode de gestion des cimetières.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût des prestations s'élève à **cinquante millions (50 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations s'exécuteront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises retenues à l'issue de l'appel à sollicitation à manifestation d'intérêt **N°002/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 du 13 février 2023**, listées ci-après :

N°	Entreprises	Adresses
01	GROUPEMENT BEM-ENSERBAT TP-ALL PRESS SARL	Tel : 699 00 07 97
02	POLYGONE SARL	Tel : 233 43 09 71
03	GROUPEMENT LTC & PARTNERS ET ZONAGE	Tel : 694 97 98 43 / 670 27 47 66

Par ailleurs, les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement pour soumissionner.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la CUD de l'exercice 2023 et suivants la ligne d'imputation n° **612106** : honoraires versés.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 de la Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale de la Forêt et de la Faune. BP : 43 Douala, Tél. : 23 42 15 09. Site web: www.douala.cm Email: Cudcabmaire.ps@douala.cm

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 4^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **soixante mille (60 000) FCFA** payable au compte de CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des Chefs-lieux des Régions et des Villes de Dschang et Limbé. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **huit (08) exemplaires** dont une (01) version numérique (01) originale, sept (07) copies et une offre financière témoin marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la DSGP/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la Rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **25/09/2023 à 12h00 précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°042/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 28/08/2023

POUR LES ETUDES EN VUE DE LA CREATION DE NOUVEAUX CIMETIERES A BONAMATOUMBE ET A MBANGA JAPOMA.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances (voir pièce n° 10) d'un montant d'**un million (1 000 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et l'offre financière témoin à l'ouverture des plis.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **25/09/2023** à **13h00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala.

L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation du dossier se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité au terme d'une période de 48 h d'une pièce du dossier administratif après l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou falsification des pièces administratives ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaires (BPU) ;
- Note obtenue à l'évaluation des critères essentiels inférieure à 70 points sur 100 ;
- Absence de l'offre financière témoin à l'ouverture des plis ;
- Présence sur le répertoire des entreprises défailtantes publiées par le MINMAP.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notations
Références du soumissionnaire	30 pts
Expérience du personnel affecté à la mission	50 pts
Matériels et outillages	20 pts

La note technique minimale requise est de soixante-dix (70) points sur 100.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et disposant les capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics Sise à 1.049 de la Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune. BP : 43 Douala, Tél. : 23 42 15 09. Site web: www.douala.cm Email: Cudcabmaire.ps@douala.cm Avec copie à la Direction de la Planification, des Aménagements et des Mobilités, Sise au 935 rue Sylvani, dans l'enceinte de la salle des fêtes d'Akwa.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748. La Cellule de Lutte anti-corruption de la Communauté Urbaine de Douala pourrait aussi être contacté aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26.

DOUALA le 28 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

DEMANDE DE COTATION N°014/DC/FEICOM/CIPM/ 2023 DU 28 AOÛT 2023 POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES GADGETS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION AU FEICOM

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance une Demande de Cotation en vue de la production et la fourniture des gadgets et supports de communication au FEICOM.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de cette Demande de Cotation, consistent en la production, au transport et la livraison au FEICOM sous l'entière responsabilité du cocontractant des supports de communication ci-après :

Blocs notes personnalisés (700), stylo grand public avec logo FEICOM (1000), stylo de luxe avec logo FEICOM (300), Porte-clés (700), parapluies de poche (300), Parapluie moyen (150), polos (400), tee-shirt (700), casquettes (300), Bob (300) , shopping bag petit format en tissu biodégradable (700), shopping bag grand format en jute bio dégradable (700), Gourdes en bambou et borosilicate avec mousqueton (300), sac en papier kraft (1000), Mug personnalisé avec manche (300), Kit d'écriture en bambou (300), sac à dos FEICOM (150), Clé USB biodégradable (300), Sacoche pour ordinateur (200), batterie nomade au lithium en bambou (300), Bloc cubique pliable fabriqué en carton recyclé (300), flying banner (15), pin's FEICOM (500).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes fournitures est de **trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC**.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux sociétés camerounaises, pouvant justifier d'une expérience minimale de cinq (05) ans dans la production et la fourniture des gadgets et supports de communication et jouissant d'une capacité financière égale ou supérieure à **trente-cinq millions (35 000 000) F CFA**.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2023, sur la ligne budgétaire « 67-01-14 » Productions publicitaires.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements sis à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM à MIMBOMAN, Rue 4.561 ;

Tél : (237)222 23 51 64, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE

Fax : (237) 222 23 17 59

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), rue 4.561, BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **cinquante-cinq mille (55.000) francs CFA** non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé et scellé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à Mimboman, à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM, Rue 4.561, poste 217, porte 11 au plus tard le **02/10/2023 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante :

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximal prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations, objet de la présente Demande de Cotation, est fixé à trente (**30**) jours ouvrés, à compter de la date de notification de du « Bon à Tirer » qui vaut notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre-Commande.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, d'un montant de **sept cent mille francs (700 000)** francs CFA, valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquitté à la main par l'émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre conformément à la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis. Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables

12. Ouverture des Plis

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis. Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables

13. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre évaluée est la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, situé à l'ancien siège du FEICOM.

Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE FEICOM, Rue 4.561

Fax : (237) 222 23 17 59

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au

YAOUNDE le 28 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**ADDITIF N° 012 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°024/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 09 AOUT 2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES
EQUIPEMENTS MEDICAUX DE DIVERS SERVICES AL'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET
PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Cout Prévisionnel**

Au lieu de ...

Le coût prévisionnel de la fourniture à l'issue des études préalables par lot est de :

N° LOT	MONTANT PREVISIONNEL
EQUIPEMENTS DU BLOC OPERATOIRE	27 000 000
EQUIPEMENTS D'ORL	10 000 000
EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE CLINIQUE	37 000 000
EQUIPEMENTS DE GYNECOLOGIE	7 250 000
TOTAL	81 250 000

1 Coût Prévisionnel

Lire plutot

Le coût prévisionnel de la fourniture à l'issue des études préalables par lot est de :

N° LOT	MONTANT PREVISIONNE
EQUIPEMENTS DU BLOC OPERATOIRE	27 000 000
EQUIPEMENTS D'ORL	15 600 000
EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE CLINIQUE	37 000 000
EQUIPEMENTS DE GYNECOLOGIE	7 250 000
EQUIPEMENT DU LABORATOIRE ANAPATH	6 000 000
TOTAL	86 850 000

2 Allotissement

Au lieu de ...

La fourniture est répartie en trois (04) lots :

DESIGNATIONS	N° LOT
EQUIPEMENTS DU BLOC OPERATOIRE	LOT 1
EQUIPEMENTS D'ORL	LOT 2
EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE CLINIQUE	LOT 3
EQUIPEMENTS DE GYNECOLOGIE	LOT 4

2 Allotissement

Lire plutot

La fourniture est répartie en cinq (05) lots :

DESIGNATIONS	N° LOT
EQUIPEMENTS DU BLOC OPERATOIRE	LOT 1
EQUIPEMENTS D'ORL	LOT 2
EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE CLINIQUE	LOT 3
EQUIPEMENTS DE GYNECOLOGIE	LOT 4
EQUIPEMENT DU LABORATOIRE ANAPATH	LOT 5

3 Remises des offres

Au lieu de ...

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) au plus tard le **04/09/2023 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°024/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 09/08/2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES
EQUIPEMENTS MEDICAUX DE DIVERS SERVICES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE
DE DOUALA.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) au plus tard le **12/09/2023 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°024/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 09/08/2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES
EQUIPEMENTS MEDICAUX DE DIVERS SERVICES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE
DE DOUALA.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

4 Cautionnement Provisoire

Au lieu de ...

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission par lot établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours à compter de la date originale de validité des offres et dont les montants sont présentés dans le tableau ci-dessous :

N° LOT	MONTANT PREVISIONNEL	CAUTION SOUMISSE
EQUIPEMENTS DU BLOC OPERATOIRE	27 000 000	540 000
EQUIPEMENTS D'ORL	10 000 000	200 000
EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE CLINIQUE	37 000 000	740 000
EQUIPEMENTS DE GYNECOLOGIE	7 250 000	145 000

Lire plutot

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission par lot établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours à compter de la date originale de validité des offres et dont les montants sont présentés dans le tableau ci-dessous :

N° LOT	MONTANT PREVISIONNEL	CAUTION SOUMISSE
EQUIPEMENTS DU BLOC OPERATOIRE	27 000 000	540 000
EQUIPEMENTS D'ORL	15 600 000	312 000
EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE CLINIQUE	37 000 000	740 000
EQUIPEMENTS DE GYNECOLOGIE	7 250 000	145 000
EQUIPEMENT DU LABORATOIRE ANAPATH	6 000 000	120 000

5 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **04/09/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

5 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **12/09/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

DOUALA le 28 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 28 AOUT 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DE QUATRE (04) WAGONS-CITERNES (WC) DEDIES AU TRANSPORT DU GAZ DE PETROLE LIQUEFIE (GPL) A LA SCDP.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet Organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de mise en conformité de quatre (04) wagons-citernes (WC) dédiés au transport du Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) à la SCDP.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est d'un montant toutes taxes comprises de **soixante-**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2023 sur les lignes d'imputation budgétaires **INGBS0004 et INGBS0006**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés sise au-dessus du Centre Médico-Social, Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 699 71 75 38/674 10 02 37, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Centre Médico-Social B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/674 10 02 37/ Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) F CFA** payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **20 septembre 2023 à 10h00 min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 ,Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention:

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 DU 28 AOUT 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DE QUATRE (04) WAGONS-CITERNES (WC) DÉDIÉS AU TRANSPORT DU GAZ DE PRODUIT LIQUEFIE (GPL) À LA SCDP »

« À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de cent cinquante (150) jours, décomposé comme suit :

N°	DÉSIGNATION	DELAI D'EXECUTION
1	Fourniture du matériel pour travaux	Quatre-vingt-dix (90) jours
2	Travaux sur les quatre (04) wagons-citernes	Soixante (60) jours
DELAIS TOTAL		Cent cinquante (150) jours

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant **d'un million quatre cent (1 400 000) francs CFA**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **20 septembre 2023 à 11h00 min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence de pièces dans le dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou scanné, fausse déclaration ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet.

Offre technique

- Absence de la preuve de la capacité financière à l'ouverture des plis ;
- Non-obtention d'au moins 80% de Oui, soit la non-validation d'au moins quatre (04) critères essentiels sur cinq (05).

Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

- Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :

- Références de l'Entreprise Oui/Non
- Moyens matériels Oui/Non
- Moyens humains Oui/Non
- Méthodologie et planning d'exécution des travaux Oui/Non
- Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché Oui/Non

Soit un total de 5 critères

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou (+237) 699 71 75 38/674 10 02 37.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction de la Maintenance Industrielle et du Magasin (SDMIM) : Tél (+237) 679 50 14 77 ,679 50 15 02 ou 699 15 01 86.

Visite des wagons-citernes

Une visite des wagons-citernes est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. À la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite desdits wagons signée par le Sous-Directeur de la Maintenance Industrielle et du Magasin (SDMIM) ou son représentant.

DOUALA le 28 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

COMMUNIQUE N°002/C/QC/DG/DAC/SMP/2023 DU 25 AOÛT 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 24/07/2023 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (Camair-Co) COMMUNIQUE :

Par Décision N°002/D/QC/DG/DAC/SMP/2023 du **25 AOÛT 2023** l'entreprise ci-après désignée, a été retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné. Il s'agit de :

Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
Camair-Co	P2PRO Sarl BP 4135 Douala Tél: 699 95 98 67/699 94 76 14 Email: p2pro2011@yahoo.fr	46 996 386	Douze (12) mois

Elle est par conséquent invitée à prendre attache avec les services compétents de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), en vue de la finalisation du dossier y afférent.

Les autres soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres à la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) dans un délai maximum de Quinze (15) jours, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué vaut mainlevée de caution./-

DOUALA le 25 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELLA NGUEMA Jean Christophe

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

COMMUNIQUE N°00000067/C/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP DU 25 AOÛT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°00000019/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LA RÉNOVATION DES INSTALLATIONS DES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL ET DES ANNEXES A ET B DU MINDDEVEL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local Communique :
L'entreprise ci-après désignée est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande susmentionnée.
Il s'agit de :

ADJUDICATAIRE	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT FCFA T.T.C	DELAI D'EXECUTION
BILTECH SMART HOME SARL U BP : 6897 YAOUNDE Tél : 674 468 676 695 410 248	rénovation des installations des systèmes électriques du bâtiment principal et des annexes A et B du MINDDEVEL	Dix-huit millions neuf cent trente huit mille neuf cent vingt-sept (18 938 927) francs CFA,	Deux (02) mois

L'entreprise susvisée est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, 2^{ème} étage, porte 210, tél. 222 22 15 53, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande y afférente.

Le présent communiqué portant publication des résultats tient lieu de mainlevée de la caution de soumission. /-

YAOUNDE le 25 Aout 2023

Le **MINISTRE**

ELANGA OBAM GEORGES

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°019/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/DG/DARH/SDAP/SMG/SMI/CIPM-SCDP/2023 13 JUILLET 2023 RELATIF À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES SITES DE LA SCDP DE YAOUNDÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation sont présentés comme suit :

Rang	Soumissionnaire	Score Définitif sur 100	Montant TTC Corrigé			Délai d'Exécution
			Tranche Ferme	Tranche Conditionnelle	TOTAL	
1 ^{er}	GROUPE MEGA SERVICE Tel : (237) 677 701 280/ 677 652 904 BP : 11709 Yaoundé	90	23 449 124	46 898 249	70 347 373	Six (06) tranches conditionnelles Douze (12) tranches conditionnelles

Le Directeur Général de l'entreprise **GROUPE MEGA SERVICE**, Tel : (237) 677701 280/ 677 652 904, BP : 11709 Yaoundé, est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Général (Cellule des Marchés) pour l'établissement du dossier correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires dudit Appel d'Offres sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passer ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 28 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 DU 25 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF POUR ECLAIRAGE SOLAIRE DANS LE DEPOT SCDP DE NGAOUNDERE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture et à l'installation d'un dispositif pour éclairage solaire au dépôt SCDP de Ngaoundéré.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres sont décrits dans le au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables toutes taxes comprises (TTC) est de **cinquant**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais, justifiant des compétences dans les domaines concernés.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **INOPP0001**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise à l'immeuble abritant le Centre Médico-Social de la SCDP), Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 699 71 75 38, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Centre Médico-Social B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/ Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable **soixante mille (60 000) francs CFA** payable dans le compte **N° 33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **21 septembre 2023 à 11h00 min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise à l'immeuble abritant le Centre Médico-Social de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 ,Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention :

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/DG/DTEC/SDPMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 DU 25 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF POUR ECLAIRAGE SOLAIRE DANS LE DEPOT SCDP DE NGAOUNDERE ».

« À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **neuf (09) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, d'un montant d'**un million (1 000 000) de Francs CFA**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **21 septembre 2023 à 12h00 min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou scanné, fausse déclaration ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet.

Offre technique

- Absence de la preuve de la capacité financière à l'ouverture des plis ;
- Non-obtention d'au moins 80% de Oui, soit la non-validation d'au moins quatre (04) critères essentiels sur cinq (05).

Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

- Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivant :

- Références de l'Entreprise Oui/non
- Moyens matériels et humains Oui/non
- Documentation justifiant l'origine et la qualité de la fourniture Oui/non
- Méthodologie et planning d'exécution des prestations Oui/non
- Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché Oui/non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disant et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou (+237) 699 71 75 38/674 10 02 37.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction de la Maintenance Industrielle et du Magasin (SDMIM) : Tél (+237) 679 50 14 77 ,679 50 15 02 ou 699 15 01 86.

Visite de site

Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence du Directeur Technique (DTEC), celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par chaque responsable de site.

DOUALA le 25 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/DG/DARH/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 28 AOUT 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EXTERIEUR DU BATIMENT DU CENTRE DE FORMATION A LA SECURITE INDUSTRIELLE DE DOUALA (CFSID) SIS A NKENDECK - DOUALA.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres national ouvert pour l'aménagement du bâtiment de son Centre de Formation à la Sécurité Industrielle de Douala (CFSID) sis à Nkendeck – Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites conformément au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est Toutes Taxes Comprises (TTC) de **cent soixante-dix-huit millions huit cent soixante-quinze mille francs FCFA (178 875 000F CFA)**.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un seul (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **INKE0001**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux jours et aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Centre Médico-Social de la SCDP, Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/674 10 02 37, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Centre Médico-Social B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/674 10 02 37/ Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **21 septembre 2023 à 10h00 min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP. B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax (237) 233 40 47 96 N° de poste 12060/ Fax (237) 233 40 47 96 avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_021/AONO/DG/DARH/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 28 AOUT 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DU BATIMENT DU CENTRE DE FORMATION A LA SECURITE INDUSTRIELLE DE DOUALA (CFSID) SIS A NKENDECK. ».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **cinq (05) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère en charge des finances du CAMEROUN et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours d'un montant de **trois millions cinq cent mille (3 500 000) de francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **21 septembre 2023 à 11h00 min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise à la bibliothèque de l'immeuble Nguea de la SCDP), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence de pièces dans le dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou scanné, fausse déclaration ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet.

Offre technique

- Absence de la preuve de la capacité financière à l'ouverture des plis ;
- Non-obtention d'au moins 80% de Oui, soit la non-validation d'au moins quatre (04) critères essentiels sur cinq (05).

Offre financière



- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

- Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :

CRITERES	NOTE
Références de l'Entreprise	Oui/Non
Moyens humains	Oui/Non
Moyens matériels	Oui/Non
Méthodologie et planning d'exécution des travaux	Oui/Non
Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché	Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou (+237) 699 71 75 38/674 10 02 37.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction de la Qualité, Sécurité et Environnement (DQSE) et à la Direction de l'Administration et des Ressources Humaines (DARH) : Tél (+237) 679 53 71 00 ou 675 97 23 00.

Visite du site

Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. À la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le Directeur de la Qualité, Sécurité et Environnement ou son représentant.

DOUALA le 28 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DEMANDE DE COTATION N° .015 /DC/FEICOM/CIPM/2023 DU 28 AOÛT 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION
D'UN LOGICIEL PROFESSIONNEL @RISK AVEC DE DEUX LICENCES POUR L'ÉVALUATION DES
RISQUES FINANCIERS AU FEICOM**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance une Demande de Cotation en vue de l'acquisition d'un logiciel professionnel @risk avec deux licences pour l'évaluation des risques financiers. Il s'agit de se doter d'un outil de management des risques financiers liés aux projets générateurs de revenus, à travers l'acquisition d'un logiciel professionnel et spécialisé en la matière.

2. Consistance des prestations

L'adjudicataire retenu au bout du processus d'attribution aura pour obligation :

? La fourniture, l'installation et la configuration d'un logiciel professionnel @risk avec deux licences pour l'évaluation des risques financiers ;

? La formation des personnels du FEICOM en charge de l'évaluation des risques financiers, à la manipulation du logiciel sus-évoqué ;

Ø Les prestations devront respecter les spécifications mentionnées dans la présente Demande de Cotation.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de **dix millions (10 000 000) francs CFA TTC**

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux sociétés camerounaises de services informatiques, pouvant justifier d'une expérience minimale de trois (03) ans dans la fourniture desdits services et jouissant d'une capacité financière égale ou supérieure à **dix millions (10 000 000) F CFA**.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2023, sur la ligne budgétaire « 20-10-00 « Logiciels » ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements sis à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM à MIMBOMAN, Rue 4.561 ;

Tél : (237)222 23 51 64, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE

Fax : (237) 222 23 17 59

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), rue 4.561, BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **vingt mille (20.000) francs CFA** non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé et scellé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à Mimboman, à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM, Rue 4.561, poste 217, porte 11 au plus tard le **02 octobre 2023 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante :

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations, objet de la présente Demande de Cotation, est fixé à vingt-un (21) jours ouvrés, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre-Commande.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, d'un montant de **deux cents mille francs (200 000) francs CFA**, valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquittée à la main par le banquier émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre conformément à la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **02 octobre 2023 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission située à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4.561, Ydé 4^{ème} Mimboman.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire ayant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre évaluée est la moins-disante

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, situé à l'ancien siège du FEICOM.

Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE FEICOM, Rue 4.561

Fax : (237) 222 23 17 59

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517».

YAOUNDE le 28 Aout 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE TOUROUA

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°002/ACO/CTRA/SG/ST/CIPM/2023 DU 23/08/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL
DIDACTIQUE POUR LE PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE
TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
571510202641501464201426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution budgétaire au titre de l'Exercice 2023, le Maire de la Commune de Touroua (Autorité Contractante) lance, un Avis de Consultation relatif à la fourniture du matériel didactique pour le paquet minimum dans les écoles publiques de la Commune de Touroua, Département de la Dénoué, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en la fourniture du matériel didactique pour le paquet minimum dans les écoles publiques de la Commune de Touroua, et comprennent tous les corps d'état prévus dans le cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

Administration et pédagogique ;

Sport ;

- Hygiène ;

Pharmacie

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **douze millions (12 000 000j FCFA)**.

4. Allotissement

Les fournitures de la présente Demande de cotation consistent en un (01) seul Lot

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans l'acquisition et la fourniture des équipements et matériel didactique installées au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par le **Budget du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2023**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Touroua dès Publication de l'avis de Consultation

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Service Technique de la Commune de Touroua dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt Mille francs (20 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Touroua.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir à la Commune de Touroua au plus tard le **15/09/2023 à 11 heures**, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention:

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION**N°002/ACO/CTRA/SG/ST/CIPM/2023 DU 23/0S/2023****RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE POUR LE PAQUET MINIMUM****DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT****DE LA BENOUE, REGION DU NORD.****« En procédure d'urgence »****"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"****10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet de la présente Demande de Cotation est de **un (01) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel de **deux cent quarante mille (240 000) F CFA** établie par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier de Consultation et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu **le 15/09/2023 à 12heures** dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Touroua en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier

Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la Caution de soumission

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;

- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif);
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre est entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique et est la moinsdisante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Touroua et à l'Inspection d'Arrondissement d'Education de Base de Touroua

GAROUA le 23 Aout 2023

Le MAIRE

MAMADOU Sanda

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

**PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012
/AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2023 DU 11 AOUT 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique :
Est déclaré annulé par Décision N°003/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA du 25 AOUT 2023 l'appel d'offres national ouvert N°012 /AONO/DG/CIPM/CAMTEL/2023 du 11 Août 2023 Pour le recrutement d'une entreprise en vue de la fourniture des supports et gadgets marketing.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

COMMUNE DE KAR-HAY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/2023/AONO/C-KHY/CIP DU 17/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DE L'HOTEL DE VILLE DE KAR HAY.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de KAR HAY, Maître d'Ouvrage, lance en **procédure d'urgence** un avis d'appel d'offres national ouvert pour la finition des travaux de construction de l'hôtel de ville de KAR-HAY, Département du MAYO-DANAY, Région de L'EXTREME-NORD.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent essentiellement sur le second œuvre et plus précisément sur :

v Les travaux préparatoires

v La finition des travaux de maçonnerie

v La finition des travaux de Charpente et Couverture

v Les menuiseries Aluminium-Bois et Métalliques

v Les travaux d'électricité

v Les travaux de plomberie et sanitaire

v La peinture

v Le revêtement en carreaux

v Les VRD ET INSTALLATION SOLLAIRE .

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **63 230 583** TTC.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine des bâtiments et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources FEICOM/Commune de KAR-HAY, Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la commune de KAR-HAY BP 02 DOUKOULA, Téléphone : 697 18 85 65 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la commune de KAR-HAY BP 02 DOUKOULA, Téléphone : 697 18 85 65 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, au titre des frais d'acquisition du DAO payable à la recette Municipale de KAR-HAY

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commission interne de passation des marchés de la commune de KAR- HAY, au plus tard le 07/09/2023 à 14 heures précises et devra porter la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 011/2023/AONO/C-KHY/CIP DU 17/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE FINITION

DE L'HOTEL DE VILLE DE KAR HAY.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution pour cette deuxième phase est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant d'**un million cent vingt-quatre mille trois cent cinquante-quatre (1 124 354) Francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera **le 07/09/2023 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de KAR HAY, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

- 1) Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Absence du CCAP paraphé et signé et daté à la dernière page.

B. Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Présentation générale de l'offre : oui/non
- 2) Conformité des spécifications techniques à celles contenues dans le CCTP : oui/non
- 3) Compréhension du projet et organisation : oui/non
- 4) Planning et délai de livraison. : oui/non
- 5) Références dans les travaux similaires : oui/non
- 6) Expérience du personnel : oui/non
- 7) Moyens logistiques : oui/non
- 8) Capacité financière : oui/non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% verra son offre financière examinée.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la commune de KAR HAY, Tel : 697 18 85 66 dès publication du présent avis.

MAROUA le 17 Aout 2023

Le MAIRE

DANRA RAYMOND

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !